



72^e Assemblée générale de Vully Tourisme

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 juin 2020
2. Comptes 2020, rapport des vérificateurs
3. Nominations statutaires
 - 3.1. Election de 2 vérificateurs des comptes
 - 3.2. Réélection du Comité
4. Budget 2021

Informations complémentaires

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 juin 2020.

En raison de la situation sanitaire liée au COVID-19, l'Assemblée générale de Vully Tourisme a déjà eu lieu par correspondance en 2020. Afin de valider les votes, le dépouillement des voix a été effectué en présence de Messieurs Roland Chervet et Jean-François Chenaux, tous deux externes au Comité de Vully Tourisme.

2. Comptes 2020

Les précisions suivantes sont apportées pour les comptes présentant des différences par rapport aux montants budgétisés pour 2020 :

Taxes de séjour :

Il était difficile de budgétiser le montant de taxes de séjour perçues en 2020. Malgré la crise sanitaire, nos hôteliers et campings ont très bien travaillé entre juin et fin octobre, ce qui a permis de très bons revenus pour notre bureau (statistiques de nuitées disponibles dans le rapport annuel).

Animations touristiques :

Malheureusement, l'année 2020 n'a vu que peu d'animations se concrétiser. Pour Pâques, de nombreux frais étaient déjà engagés lors de l'annulation des fontaines pascales, 10 jours avant la tenue de la manifestation.

Sentiers pédestres :

Nous avons réalisé moins d'investissement que budgétisé, en raison de l'incertitude liée à la situation sanitaire. La réfection du sentier viticole n'a commencé qu'en fin d'année et sera ainsi repoussée sur 2021.

Publicité, promotion :

Dans ce contexte difficile, nous avons pu compter sur le soutien de l'Association Régionale du Lac, qui ne nous a facturé que la moitié de notre cotisation annuelle due. En revanche, nous avons davantage dépensé pour la promotion de notre région en réalisant une vidéo pour relancer la saison estivale.

Frais administratifs :

Les frais salariaux ont été moins hauts que budgétisés. Il a en effet été décidé de remplacer la responsable du bureau, partie en congé maternité en avril, seulement au mois de juin. En outre, le bureau a pu compter sur des RHT depuis octobre 2020.

Concernant les frais de loyer, Vully Tourisme a déposé un dossier de soutien au Canton et s'est vu remboursé 2 loyers en 2020.

Recettes ordinaires :

La Route Gourmande du mois de juin a été annulée. Malheureusement, la communication pour cet événement avait déjà commencé en début d'année et les frais y relatifs n'ont donc pas pu être récupérés.

En outre, aucun projet annoncé en 2019 n'ayant été réalisé en 2020 en raison de la crise sanitaire, nous n'avons pas reçu de contribution communale.

Les vérificateurs des comptes ont procédé au contrôle des comptes 2020 de Vully Tourisme le mercredi 21 avril 2021 et ont validé ces derniers.

Il est souhaité de reporter le bénéfice de CHF 16'940.25 au Fond en faveur de la Maison du Vully à hauteur de CHF 16'000.00 et au Capital à hauteur de CHF 940.25.

NB. Le Comité de Vully Tourisme a décidé de créer une réserve pour la future Maison du Vully (cf. Bilan 2020). Le Fond en faveur des hôtes, doté de CHF 29'029.05, a quant à lui été transféré dans ce nouveau fond puisqu'il servira d'investissement à ce projet. Cette opération a bien évidemment été effectuée dans le respect des statuts de Vully Tourisme.

3. Nominations statutaires

3.1 Election de 2 nouveaux vérificateurs des comptes

Messieurs Jean-Pierre Mathys et Pierre Thai ont terminé leur mandat de respectivement 4 ans (prolongation de 1 an lors de la dernière assemblée) et de 3 ans. Le Comité de Vully Tourisme les remercie pour leur travail et propose Messieurs Thierry Gugler et Julien Berset pour les remplacer.

3.2 Réélection du Comité

Une réélection de l'ensemble des membres du Comité de Vully Tourisme est proposée pour 4 ans, durée conforme aux statuts de notre association.

Le Comité propose de réélire les membres suivants :

M. Christophe Dupasquier, Président – Délégué au comité SlowUp, Comité Route Gourmande et relai avec l'Association des encaveurs

Mme Rita Schlutius, Vice-Présidente – Déléguée au Comité de l'Association Régionale du Lac

Mme Christine Barbey, Membre – Déléguée au Comité de la Fête des Vendanges, Comité Route Gourmande

M. Frédéric Chautems, Membre – Gestion informatique

M. Hans-Ueli Leisi, Membre – Représentant des restaurateurs

M. Ralph Malzach, Membre – Comité Route Gourmande, gestion des places publiques

M. Christian Raemy, Membre – Formation des guides, Gestion des sentiers pédestres

Mme Sandra Siffert, Membre – Représentante des campings

Mme Rebecca Stauffer, Membre – Responsable des Finances

Le Représentant de la Commune de Mont-Vully au sein du Comité de Vully Tourisme demeure M. François Petter.

4. Budget 2021

Taxes de séjour :

Il est proposé de faire preuve de prudence quant aux taxes de séjour encaissées en 2021. En effet, le contexte sanitaire lié au COVID-19 rend la situation et les réservations incertaines. En outre, des pertes de forfait en camping auront lieu. En effet, un arrêté du tribunal cantonal permet dès 2021 le dépôt des papiers de résidants en camping dans la commune sur lequel ce dernier est situé. Après renseignement auprès de nos campings, il semblerait que plusieurs résidants aient déjà entrepris cette démarche.

Animations touristiques :

Pour atténuer les pertes de taxes de séjour estimées en 2021, le Comité de Vully Tourisme a décidé de supprimer la subvention aux animations effectuées dans les hôtels et campings de la commune. A noter qu'il s'agissait jusqu'à présent d'une exception, puisqu'aucune autre destination touristique du canton de Fribourg n'avait cette pratique.

En outre, un soutien exceptionnel est budgétisé pour les animations organisées sur notre territoire dans le cadre des 150 ans de la Société de Navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat (LNM).

Enfin, Vully Tourisme n'accorde pas de budget pour La Fête des Vendanges et le Vully Blues Festival en raison de l'incertitude de la tenue de ces événements. Un soutien sera étudié en fonction de la tenue de ces manifestations.

Sentiers pédestres :

La réfection du sentier viticole ayant uniquement débuté en fin d'année 2020, il convient de la terminer en 2021.

Prestation en faveur de nos hôtes :

Plusieurs réparations et remplacements de mobilier sur nos places publiques touristiques doivent être entrepris.

Publicité, promotion :

Des frais sont budgétisés pour la refonte totale de la Carte du Vully.

Frais administratifs :

Les frais salariaux sont augmentés puisqu'il ne devrait pas y avoir d'absence de personnel en 2021.

Recettes ordinaires :

Aucun montant n'est mis au budget pour la Route Gourmande. A l'heure actuelle, il n'est en effet pas possible de définir si elle aura lieu.

Vully Tourisme a demandé une aide à la Commune de Mont-Vully pour le développement de plusieurs projets en 2021. Une enveloppe de CHF 27'000.00 lui est accordé pour ces derniers.

Le budget élaboré par Vully Tourisme et soumis en votation à l'Assemblée présente ainsi un résultat déficitaire de CHF 50.00 pour l'année 2021.